

Israël prétend se soucier des écoles palestiniennes, puis ferme leurs écoles

Description

Le ministre de l'éducation a ordonné la fermeture des écoles gérées par l'UNRWA à Jérusalem-Est, invoquant le « bien-être des élèves ». 800 élèves pourraient se retrouver sans classe ce mois-ci.

Par Gil Gertel, 6 mai 2025



Des élèves palestiniens dans une école de l'UNRWA dans le quartier de Silwan, Jérusalem-Est, le 30 janvier 2024. (Jamal Awad/Flash90)

Le 8 avril, le ministre israélien de l'éducation a ordonné la fermeture de six écoles gérées par l'UNRWA à Jérusalem-Est, avec effet au 7 mai. En réponse, l'Association pour les droits civils en Israël (ACRI) a présenté une demande modeste – peut-être trop modeste – : reporter la décision de deux mois afin de permettre aux élèves de terminer l'année scolaire et aux élèves de terminale de passer leurs examens d'entrée à l'université.

Deux semaines plus tard, le ministre a rejeté cette demande. Il ne s'agissait pas du tout d'« ordres de fermeture », a affirmé le ministre, et certainement pas d'une tentative de déplacer quelque 800 élèves palestiniens quelques semaines de leurs examens finaux. Au contraire, tout cela visait à protéger les enfants.

Selon le ministre, les fermetures s'inscrivaient dans le cadre d'un « processus d'homologation » de routine destiné à garantir que les écoles respectent « les normes appropriées en matière de sécurité, de santé, de pédagogie et d'autres aspects visant à garantir le bien-être des élèves ».

Le conseiller juridique du ministre qui a signé la lettre est allé encore plus loin : « En fait, notre position est que votre demande de prolonger le fonctionnement des écoles sans licence nuit au bien-être et à la santé des élèves. » Imaginez un peu : le ministre israélien de l'éducation sauvant des élèves palestiniens des griffes de l'ACRI.

Dans sa réponse à l'ACRI, le ministre a également soutenu que les ordres de fermeture n'avaient été mis « qu'après avoir vérifié et confirmé qu'il existait des solutions de remplacement pour tous les élèves ». La municipalité de Jérusalem, a-t-il affirmé, prévoyait de placer les élèves déplacés dans des établissements officiels et reconnus, avec un budget spécial alloué pour aider au transport et à l'achat de manuels scolaires.

Mais les chercheurs de terrain de l'ACRI ont entendu une version différente. Les parents ont rapporté que les écoles auxquelles ils s'adressaient étaient d'habitude pleines et que les inscriptions pour la prochaine année scolaire étaient closes depuis longtemps. Les seules écoles qui pouvaient accueillir les élèves déplacés par les fermetures étaient trop chères pour les parents qui dépendaient de l'éducation gratuite fournie par l'UNRWA.

Le ministre de l'Éducation a ajouté que la municipalité travaillait avec le ministre des Affaires et du Patrimoine de Jérusalem pour créer de nouveaux établissements scolaires à Jérusalem-Est afin de remédier à la grave pénurie de salles de classe. Cependant, ils [ont seulement l'intention](#) d'achever la construction d'une école avec des structures temporaires ici la rentrée prochaine, ce qui n'aidera en rien les élèves qui risquent de se retrouver sans salle de classe ce mois-ci.

« Il y a d'autres pays »

Depuis des années, la coalition d'extrême droite israélienne s'en prend ouvertement à l'éducation des Palestiniens à Jérusalem-Est, une campagne qui s'est intensifiée en 2023, lorsqu'une sous-commission de la Knesset a été créée pour superviser les programmes scolaires utilisés dans les écoles de la ville. Au cours des [11 réunions](#) tenues ce jour, les législateurs ont discuté des meilleurs moyens d'empêcher les élèves de Jérusalem-Est d'étudier à partir des programmes palestiniens et d'interdire les enseignants formés par l'Autorité palestinienne.

Dans [la toute première session](#), le président de la commission, le député Amit Halevi, a clairement fait part de ses intentions : « Les Arabes de Jérusalem-Est peuvent décider. S'ils veulent vivre leur identité nationale, il y a d'autres pays. Pas à Jérusalem, pas dans notre capitale ! C'est le cadre du débat. »

Si la commission donne le ton, la mise en œuvre incombe aux ministres et à la municipalité, qui ont tous deux une grande expérience dans la destruction de l'éducation palestinienne à Jérusalem-Est. Cela inclut le [strangulation](#) systématique des budgets de l'éducation, les efforts du [ministre des Finances Bezalel Smotrich](#) pour bloquer les plans de développement quinquennaux des quartiers palestiniens et l'[expulsion](#) des résidents palestiniens sous prétexte d'agrandir les espaces publics.

La décision actuelle de fermer l'école de l'UNRWA a été prise à la suite de l'[adoption de deux lois en octobre 2024](#) visant l'agence. L'une de ces lois interdit à l'UNRWA d'opérer à Jérusalem-Est, où l'agence gère, outre des écoles, des cliniques et des centres de formation professionnelle ; l'autre interdit aux autorités de l'État de maintenir des contacts avec les responsables de l'UNRWA.

Les organisations de défense des droits humains Adalah et Gisha [ont déposés un](#) recours auprès de la Cour suprême israélienne contre ces deux lois, [arguant qu'elles](#) violaient les droits des Palestiniens à l'éducation, à la propriété, à la santé et à la liberté d'emploi, droits protégés par le droit israélien et international. Elles seraient également contraires aux obligations d'Israël en tant que puissance occupante, notamment à son devoir de donner la

priorité au bien-être de la population locale dans les territoires occupés.

La Cour suprême a rejeté le recours et les lois [sont entrées en vigueur](#) fin janvier. Le ministre de l'éducation a alors saisi l'occasion pour émettre les ordres de fermeture : si l'UNRWA est désormais illégale, a-t-il suggéré, alors les écoles de l'agence à Jérusalem-Est le sont également. Adalah a fait appel devant la Haute Cour pour [retarder la mise en œuvre](#) des ordres de fermeture jusqu'à ce que le recours contre les lois sur l'UNRWA soit tranché, mais sa demande a également été rejetée.

Le ministre de l'éducation justifie les ordres de fermeture en affirmant que les écoles fonctionnent sans licence et enfreignent la loi sur la supervision scolaire. Cependant, comme l'ACRI l'a souligné dans une lettre adressée au ministre, au cours des 58 dernières années d'occupation et d'annexion de Jérusalem-Est par Israël, les écoles de l'UNRWA n'ont jamais été tenues d'obtenir de telles licences d'exploitation auprès du ministre à elles ne l'ont donc jamais fait.

Les écoles de l'UNRWA ont [toujours été classées](#) comme des établissements privés, ce qui signifie que l'état ne les finance ni ne les supervise. Cet arrangement était bien sûr pratique pour l'état, qui n'a jamais été tenu de payer pour l'éducation de ces enfants palestiniens. Pour sa part, l'UNRWA a rejeté ces ordres comme illégaux, [rassurant](#) son engagement à rester à Jérusalem-Est et à fournir une éducation et d'autres services de base aux réfugiés de Palestine [à] conformément à la résolution de l'Assemblée générale mandataire à l'Agence à.

Faire l'histoire

Peu après leur publication, le maire adjoint de Jérusalem, Aryeh King, a publié les ordres de fermeture des écoles [sur X](#), en écrivant : « Voilà à quoi ressemble le fait de faire l'histoire ensemble. Merci, ministre de l'éducation Yoav Kisch. » En effet, King a raison de suggérer que ces ordres ont une signification historique, mais pas dans le sens où il l'entendait.

Il y a 92 ans, le 25 avril 1933, l'Allemagne adoptait une loi [limitant le nombre d'Allemands juifs](#) dans les écoles et les universités. Le titre original de cette loi, « Loi contre la surpopulation des écoles et universités allemandes par des étrangers », en indiquait clairement l'objectif.

Cependant, sous le feu des critiques, le ministre de l'Intérieur a modifié non pas le contenu de la loi, mais son nom. La discrimination à l'égard des Juifs a ainsi été dissimulée sous le nouveau titre de la loi : « Loi contre la surpopulation dans l'enseignement allemand ». La réduction de la surpopulation dans les salles de classe était bien sûr destinée au bien-être de tous les Allemands.

De même, une loi avait été adoptée deux semaines plus tôt [interdisant aux Juifs et aux autres étrangers](#) d'occuper tout poste dans la fonction publique, y compris celui d'enseignant. La loi contre les enseignants juifs s'intitulait « Loi pour la restauration de la fonction publique professionnelle ». Naturellement, la « restauration » de la fonction publique était présente comme étant dans l'intérêt de tous les citoyens.

Tout comme nous pouvons affirmer clairement que l'Allemagne ne se souciait pas du bien-être de ses enfants juifs dans les années qui ont précédé l'Holocauste, nous devons également insister sur le fait que les directives du ministère de l'éducation n'ont rien à voir avec le bien-être des élèves palestiniens de Jérusalem-Est. Il s'agit d'une action coordonnée du ministère et de la municipalité visant à démanteler les institutions palestiniennes de la ville, à commencer par leurs écoles.

Une version de cet article a été publiée pour la première fois en hébreu sur Local Call. Vous pouvez le lire [ici](#).

Gil Gertel est éducateur et blogueur chez Local Call.

Traduction : JB pour l'Agence Média Palestine

Source : [+972 Magazine](#)

date créée

2025/05/12